

# DÉLIBÉRATION

## SÉANCE DU COLLÈGE DU 10 AVRIL 2025

### DÉLIBÉRATION N° 2025-1-03

Le collège du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

**Vu** le code de la recherche, notamment ses articles L. 114-3, L. 114-3-1 à L. 114-3-6, R. 114-3 à R. 114-8 et R. 114-18 à R. 114-20 ;

**Vu** la loi n° 2017-55 du 20 janvier 2017 modifiée portant statut général des autorités administratives indépendantes et des autorités publiques indépendantes ;

**Vu** le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

---

Après en avoir délibéré le 10 avril 2025,

#### DÉCIDE :

##### ARTICLE 1<sup>er</sup>

Les éléments d'exécution budgétaire sont les suivants :

- 120,27 ETPT.
- 24 356 988 € d'autorisations d'engagement, dont :
  - 14 821 561 € de personnel ;
  - 9 255 926 € de fonctionnement ;
  - 279 501 € d'investissement.
- 24 165 498 € de crédits de paiement, dont :
  - 14 822 095 € de personnel ;
  - 9 063 902 € de fonctionnement ;
  - 279 501 € d'investissement.
- 24 321 081 € de recettes ;
- 155 583 € de solde budgétaire.

##### ARTICLE 2

Les éléments d'exécution comptables sont les suivants :

- +160 749 € de variation de trésorerie.
- 694 256 € de résultat patrimonial ;
- 901 449 € de capacité d'autofinancement ;
- +675 733 € de variation de fonds de roulement.

##### ARTICLE 3

Le résultat excédentaire de 694 256 € est affecté en réserves.

Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier, le compte de résultat, le bilan et l'annexe aux comptes sont joints à la présente délibération.

**ARTICLE 4**

La présente délibération sera publiée sur le site internet du Haut Conseil.

La présidente  
signée  
Coralie CHEVALLIER

Nombre de membres en exercice : 24  
Nombre de membres présents au moment du vote : 20  
Abstentions/refus de vote : 1  
Contre : 0  
Pour : 19



# Compte financier 2024

## Annexe aux comptes

### 1. Faits caractéristiques et comparabilité des comptes, principes et méthodes comptables

#### 1.1 Faits caractéristiques et comparabilité des comptes

La gestion budgétaire, financière et comptable du Hcéres a débuté de façon opérationnelle au 1<sup>er</sup> janvier 2022, date de création du Hcéres en tant qu'autorité publique indépendante. L'exercice 2024 constitue le troisième exercice de référence qui va permettre de produire des analyses sur des périodes d'observations comparables. Les notes et commentaires relatifs au bilan et compte de résultat, portent sur la période d'observation du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2024.

La gestion budgétaire, financière et comptable du Hcéres est assurée sur l'outil ELAP Finances, de l'éditeur ADMILIA, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022. Cette solution comprend un module de gestion financière et un module de gestion comptable et met en œuvre le volet budgétaire de la Gestion Budgétaire et Comptable Publique. Les opérations de paye sont gérées par la DRFIP Ile de France Paris dans le cadre d'une convention de paye à façon signée le 4 janvier 2022.

Aucun fait caractéristique spécifique, intervenu cette année, n'est de nature à perturber la lecture des états financiers.

#### 1.2 Principes et méthodes comptables appliqués

Le Hcéres applique le recueil des normes comptables pour les établissements publics (RNCEP) en vertu de l'arrêté du 13 février 2020 du ministre de l'action et des comptes publics pris à la suite de l'avis n° 2020-02 rendu par le CNOCP le 17 janvier 2020.

Les états du compte financier sont définis par l'article 202 du décret du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique (GBCP). Le compte financier du Hcéres est établi en cohérence avec la norme 1 du RNCEP et le recueil des règles budgétaires des organismes (RRBO).

##### Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles acquises à titre onéreux sont initialement comptabilisées à leur coût d'acquisition. Ce coût est constitué du prix d'achat, des droits de douane et taxes non récupérables, et le cas échéant des coûts directement attribuables engagés pour les mettre en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue (y compris les honoraires de professionnels).

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont amorties selon le mode linéaire à compter de leur date de mise en service, sur des durées approuvées par le Collège du Hcéres par la délibération n° 2022-1-04 du 31 janvier 2022 :

Pour les immobilisations incorporelles

- Logiciels : 3 ans
- Autres immobilisations incorporelles, dont brevets et licences : 5 ans

Pour les immobilisations corporelles

- Constructions : 50 ans
- Installations complexes et agencements des constructions : 10 ans
- Matériels acquis de haute technologie évolutive : 5 ans
- Matériels d'enseignement, de recherche, de bureau et de transport, outillages: 10 ans
- Matériels informatiques : 5 ans
- Ordinateurs portables : 3 ans
- Mobilier et autres immobilisations corporelles : 10 ans

#### Comptes clients et créances diverses

Les créances clients et les créances diverses sont comptabilisées pour leur valeur nominale. A la clôture de l'exercice, des créances douteuses sont identifiées pour les clients dont la solvabilité apparaît compromise ou avec lesquels le Hcéres serait en litige. Une dépréciation est constatée dès qu'apparaît une perte probable.

#### Fonds propres

Le Hcéres applique l'instruction du 18 décembre 2012 relative la présentation et l'évaluation du financement externe de l'actif. Les financements rattachés à des actifs clairement identifiés évoluent symétriquement aux actifs financés, de manière à lier le produit du financement reçu à la charge (amortissement, dépréciation, sortie des biens).

#### Subventions reçues

Le Hcéres applique aux subventions reçues l'instruction du 20 novembre 2013 relative aux modalités de comptabilisation des subventions reçues. L'instruction s'applique à l'ensemble des subventions de fonctionnement et d'investissement versées par l'Etat (dotations en fonds propres, subventions pour charges de service public, ...) ou les autres tiers : établissements et agences publics, collectivités publiques de toutes natures (collectivités territoriales, Union Européenne, ...), personnes morales de droit privé (associations, fondations, ...). Elle s'applique également aux dons et legs reçus. L'instruction pose le principe selon lequel les subventions, qui se définissent comme les produits issus d'opérations sans contrepartie directe d'une valeur équivalente attendue par le financeur, sont acquises et comptabilisées dès que l'ensemble des conditions nécessaires à la constitution du droit de l'organisme public bénéficiaire sont satisfaites.

Qu'il s'agisse de subventions d'investissement ou de subventions de fonctionnement annuelles ou pluriannuelles, l'acquisition du droit correspond à la réalisation, sur la période se rattachant à l'exercice clos, de l'ensemble des conditions nécessaires à la condition du droit de l'organisme bénéficiaire. La reconnaissance du droit est formalisée par un acte attributif. Lorsque la convention est accordée sans condition, elle est comptabilisée indépendamment de sa date d'encaissement au moment où le droit est acquis (date de notification ou date de signature de la convention). Lorsque l'attribution de la subvention est conditionnée, le droit est constitué lorsque les conditions sont

satisfaites, soit à la date de l'acte attributif ou à la date de réalisation effective des dépenses financées et éligibles.

L'application de l'instruction conduit à constater, à l'actif du bilan, en « créances de l'actif circulant », le montant des subventions accordées ou acquises (ayant eu pour contrepartie des dépenses effectives), mais non encore encaissées, au passif du bilan, en « avances et acomptes reçus », les avances reçues sur les subventions (i.e. nettes des dépenses déjà réalisées).

### Passifs sociaux

En application de l'instruction BOFIP-GCP-13-0024 du 09/12/2013, relative aux modalités de comptabilisation des droits à congés, des comptes épargne-temps et de l'allocation de retour à l'emploi, le Hcéres a procédé au recensement et à la comptabilisation de l'ensemble de ses passifs sociaux à la clôture de l'exercice 2023.

## 2. Notes relatives au compte de résultat

<b>CHARGES</b>		
<b>CHARGES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>2024</b>	<b>2023</b>
Achats	-	-
Consommation de marchandises et approvisionnements, réalisation de travaux et consommation directe de service par l'organisme au titre de son activité ainsi que les charges liées à la variation des stocks	8 088 951,22	9 905 172,55
Charges de personnel		
<i>Salaires, traitements et rémunérations diverses</i>	10 655 166,42	10 653 826,58
<i>Charges Sociales</i>	3 096 811,17	2 984 904,01
<i>Intéressement et participation</i>	-	-
<i>Autres charges de personnel</i>	113 901,06	92 943,10
Autres charges de fonctionnement (dont pertes pour créances irrécouvrables)	1 294 931,76	1 466 761,97
Dotation aux amortissements, dépréciations, provisions et valeurs nettes comptables des actifs cédés	215 489,65	143 335,67
<b>TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>23 465 251,28</b>	<b>25 246 943,88</b>
<b>CHARGES D'INTERVENTION</b>	<b>2024</b>	<b>2023</b>
Dispositif d'intervention pour compte propre		
<i>Transfert aux ménages</i>	-	-
<i>Transferts aux entreprises</i>	-	-
<i>Transferts aux collectivités territoriales</i>	-	-
<i>Transferts aux autres entités</i>	-	-
Charges résultant de la mise en jeu de la garantie de l'organisme	-	-
Dotations aux provisions et dépréciations	-	-
<b>TOTAL CHARGES D'INTERVENTION</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Engagements à réaliser sur fonds dédiés ( Fondations )	-	-
<b>TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT ET D'INTERVENTION</b>	<b>23 465 251,28</b>	<b>25 246 943,88</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	<b>2024</b>	<b>2023</b>
Charges d'intérêt	-	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
Pertes de change	2 185,74	1 713,29
Autres charges financières	480,00	2 404,33
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions financières	-	-
<b>TOTAL CHARGES FINANCIERES</b>	<b>2 665,74</b>	<b>4 117,62</b>
<b>Impôt sur les sociétés</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>23 467 917,02</b>	<b>25 251 061,50</b>
<b>RESULTAT DE L'ACTIVITE ( BENEFICE )</b>	<b>694 256,46</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>24 162 173,48</b>	<b>25 251 061,50</b>

PRODUITS		
	2024	2023
<b>PRODUITS DE FONCTIONNEMENT</b>		
<b>Produits sans contrepartie directe (ou subventions et produits assimilés)</b>		
Subventions pour charges de service public	-	-
Subventions de fonctionnement en provenance de l'Etat et des autres entités publiques	22 057 759,29	21 460 039,51
Subventions spécifiquement affectées au financement de certaines charges d'intervention en provenance de l'Etat et des autres entités publiques	-	-
Dons et legs	-	-
Produits de la fiscalité affectée	-	-
<b>Produits avec contrepartie directe (ou produits directs d'activité)</b>		
Ventes de biens ou prestations de services	2 024 269,03	1 289 016,12
Produits de cessions d'éléments d'actif	-	-
Autres produits de gestion	71 833,16	36 855,01
Production stockée et immobilisée	-	-
Produits perçus en vertu d'un contrat concourant à la réalisation d'un service public	-	-
<b>Autres produits</b>		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions (produits de fonctionnement)	8 297,29	715 844,79
Reprises du financement rattaché à un actif	-	-
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (Fondations)	-	-
<b>TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>24 162 158,77</b>	<b>23 501 755,43</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>2024</b>	<b>2023</b>
Produits des participations et des prêts	-	-
Produits nets sur cessions des immobilisations financières	-	-
Intérêts sur créances non immobilisées	-	-
Produits des valeurs mobilières de placement et de la trésorerie	-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
Gains de change	14,71	43,54
Autres produits financiers	-	32 945,00
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions financières	-	-
<b>TOTAL PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>14,71</b>	<b>32 988,54</b>
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>24 162 173,48</b>	<b>23 534 743,97</b>
<b>RESULTAT DE L'ACTIVITE (PERTE)</b>	-	<b>1 716 317,53</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>24 162 173,48</b>	<b>25 251 061,50</b>

### Les produits sans contrepartie directe

Le Hcéres est essentiellement financé par des subventions reçues du ministère (programmes 150 et 176) et autres financeurs publics. Elles représentent 91% des produits du Hcéres (stable par rapport à 2023) pour un montant net de 22,06 M€ (21,46 M€ en 2023).

### Les produits avec contrepartie directe

Le Hcéres perçoit par ailleurs des fonds qui sont liés soit à une activité de prestations de service qui entrent dans le champ taxable (TVA), soit à des subventions avec conditions. Ces fonds représentent 8% des produits du Hcéres pour un montant net de 2,02 M€ (1,29 M€ en 2023).

### Les produits pour ordre

Le Hcéres enregistre par ailleurs une reprise de provision d'un montant de 8 K€ (715 K€ en 2023) relative au dénouement, sur l'exercice 2024, de provisions comptabilisées sur l'exercice 2023. La reprise de l'exercice 2024 correspond à une diminution du montant des congés non pris valorisés à la clôture de l'exercice.

## Les charges de personnel

La masse salariale du Hcéres englobe la rémunération des personnels permanents ainsi que les indemnités d'experts alloués aux personnels intervenant dans les évaluations conduites par le Hcéres. Le montant total des dépenses de personnel s'élève à 13,87 M€ (13,67 M€ en 2023) et représente 59% des charges de fonctionnement du Hcéres (54% en 2023).

## Les charges de fonctionnement autres que les charges de personnel

La ventilation des dépenses de fonctionnement décaissables par nature permet de distinguer les fournitures des services. Les fournitures correspondent aux besoins du Hcéres pour fonctionner (fournitures administratives, petit matériel...). Les dépenses entrant dans la catégorie des services correspondent aux prestations dont le Hcéres bénéficie pour assurer son fonctionnement.

### Principales dépenses de services de l'exercice 2024

	<b>2024</b>	<b>2023</b>
Loyers/charges	2 891 693	2 478 740
Mises à disposition	2 167 391	3 109 841
Missions	1 304 293	1 570 615
<b>TOTAL</b>	<b>6 363 377</b>	<b>7 159 196</b>

## Les charges calculées

Le Hcéres a procédé au recensement et à la comptabilisation de ses passifs sociaux. Ces passifs sont de deux natures : les congés non pris ainsi que les compte épargne temps. Les modalités de reconnaissance des passifs sociaux ont permis de retenir le coût salarial moyen par salarié pour déterminer les montants à comptabiliser :

<b>Objet</b>	<b>Dotation 2024</b>	<b>Reprises 2024</b>	<b>Cumul</b>
Allocation de retour à l'emploi	127 527 €		134 272 €
Compte épargne temps	23 044 €		226 939 €
Congés non pris		8 297 €	128 934 €
RAFP	3 560 €		3 560 €
<b>TOTAL</b>	<b>154 131 €</b>	<b>8 297 €</b>	<b>493 705 €</b>

A ces passifs sociaux, s'ajoutent les dotations aux amortissements de l'exercice 2024 pour arriver au montant total des charges calculées :

Rappels passifs :	154 131 €
Amortissements :	61 358 €
<b>TOTAL :</b>	<b>215 489 €</b>

### 3. Notes relatives au bilan

<b>ACTIF</b>				
ACTIF IMMOBILISE	2024			2023
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
<b>Immobilisations incorporelles</b>	101 353,62	34 061,55	67 292,07	28 032,33
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-
Installations techniques, matériels, et outillage	-	-	-	-
Collections	-	-	-	-
Biens historiques et culturels	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	130 409,66	88 648,58	41 761,08	84 878,13
Immobilisations mises en concession	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes sur commandes	-	-	-	-
Immobilisations grevées de droits	-	-	-	-
Immobilisations corporelles (biens vivants)	-	-	-	-
<b>Immobilisations financières</b>	222 000,00	-	222 000,00	-
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>453 763,28</b>	<b>122 710,13</b>	<b>331 053,15</b>	<b>112 910,46</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks</b>	-	-	-	-
<b>Créances</b>				
Créances sur des entités publiques (Etat, autres entités publiques) des organismes internationaux et la Commission européenne	165 355,36	-	165 355,36	141 556,16
Créances clients et comptes rattachés	74 690,91	-	74 690,91	275 828,22
Créances sur les redevables (produits de la fiscalité affectée)	-	-	-	-
Avances et acomptes versés sur commandes	3 280,00	-	3 280,00	4 674,88
Créances correspondant à des opérations pour comptes de tiers	-	-	-	-
Créances sur les autres débiteurs	406,03	-	406,03	- 62 648,91
<b>Charges constatées d'avance (dont primes de remboursement des emprunts)</b>	168,48	-	168,48	-
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT (Hors Trésorerie)</b>	<b>243 900,78</b>	<b>-</b>	<b>243 900,78</b>	<b>359 410,35</b>
<b>TRESORERIE</b>				
<b>Valeurs mobilières de placement</b>	-	-	-	-
<b>Disponibilités</b>	2 054 620,23	-	2 054 620,23	1 893 871,34
<b>Autres</b>	-	-	-	-
<b>TOTAL TRESORERIE</b>	<b>2 054 620,23</b>	<b>-</b>	<b>2 054 620,23</b>	<b>1 893 871,34</b>
<b>Comptes de régularisation</b>	-	-	-	-
<b>Ecarts de conversion Actif</b>	-	-	-	-
<b>TOTAL GENERAL ACTIF</b>	<b>2 752 284,29</b>	<b>122 710,13</b>	<b>2 629 574,16</b>	<b>2 366 192,15</b>

Le bilan est un état de synthèse qui reflète la situation patrimoniale du Hcéres en termes d'emplois et de ressources à une date d'observation (31/12 de l'exercice considéré). Il prend la forme d'un tableau dont la partie **ressources**, qui englobe les financements (capitaux propres, subventions d'investissements, dettes) est appelée **passif** et dont la partie des **emplois** (immobilisations, créances, disponibilités) est appelé **actif**.

a. Les postes à l'actif

i. L'actif immobilisé

Les acquisitions de l'exercice 2024 s'établissent à 279 501 €. Les immobilisations corporelles et incorporelles sont amorties selon le mode linéaire à compter de leur date de mise en service.

RUBRIQUES	Bilan d'ouverture 01.01.2024	Augmentations (acquisitions, remboursements)	Mises en service d'en-cours	Cessions	Sorties d'inventaire	Bilan de clôture 31.12.2024
LOGICIELS, CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES, BREVETS, LICENCES...	43 852,91	57 501,00				101 353,91
218 AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	130 409,66					130 409,66
276 IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0,00	222 000,00				222 000,00
<b>TOTAL</b>	<b>174 262,57</b>	<b>279 501,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>453 763,57</b>

L'exercice 2024 enregistre une immobilisation financière de 222 000 €. Il s'agit de la caution versée par le Hcéres à son nouveau bailleur.

Les amortissements sur immobilisations ont varié de la façon suivante sur l'exercice 2024 :

RUBRIQUES	Bilan d'ouverture 01.01.2024	Dotations de l'exercice	Cessions	Sorties d'inventaire	Bilan de clôture 31.12.2024
2805 LOGICIELS, CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES, BREVETS, LICENCES...	15 820,58	18 241,00			34 061,58
2818 AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	45 531,52	43 117,00			88 648,52
<b>TOTAL</b>	<b>61 352,10</b>	<b>61 358,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>122 710,10</b>

ii. L'actif circulant

Le montant de l'actif circulant à la clôture de l'exercice 2024 est de 243 901 €. Ce montant correspond majoritairement aux créances du Hcéres. Il n'y a pas d'antériorité forte pour les créances du Hcéres qui ont toutes moins d'un an.

iii. La trésorerie

Le montant de la trésorerie du Hcéres s'établit à 2 054 620 € à la clôture de l'exercice 2024 (1 893 871 € pour 2023). Le Hcéres dispose d'un compte dépôt de fonds au trésor.

**PASSIF**

<b>FONDS PROPRES</b>	<b>2024</b>	<b>2023</b>
<b>Financements reçus</b>		
Financement de l'actif par l'Etat	-	-
Financement de l'actif par des tiers	-	-
Fonds propres des fondations	-	-
Ecart de réévaluation	-	-
<b>Réserves</b>	50 785,92	1 767 103,45
<b>Report à nouveau</b>	53 335,00	- 450,00
<b>Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)</b>	694 256,46	- 1 716 317,53
<b>Provisions réglementées</b>	-	-
<b>TOTAL FONDS PROPRES</b>	<b>798 377,38</b>	<b>50 335,92</b>

<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>2024</b>	<b>2023</b>
Provisions pour risques	-	-
Provisions pour charges	493 706,46	347 872,12
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>493 706,46</b>	<b>347 872,12</b>

<b>DETTES FINANCIERES</b>	<b>2024</b>	<b>2023</b>
Emprunts obligataires	-	-
Emprunts souscrits auprès des établissements financiers	-	-
Dettes financières et autres emprunts	-	-
<b>TOTAL DES DETTES FINANCIERES</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

<b>DETTES NON FINANCIERES</b>	<b>2024</b>	<b>2023</b>
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	967 948,31	1 542 706,61
Dettes fiscales et sociales	162 695,58	120 668,57
Avances et acomptes reçus	203 018,21	302 987,04
Dettes correspondant à des opérations pour comptes de	-	-
Autres dettes non financières	3 828,22	1 621,89
Produits constatés d'avance	-	-
<b>TOTAL DETTES NON FINANCIERES</b>	<b>1 337 490,32</b>	<b>1 967 984,11</b>

<b>TRESORERIE</b>	<b>2024</b>	<b>2023</b>
Autres éléments de trésorerie passive	-	-
<b>TOTAL TRESORERIE</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

Comptes de régularisation	-	-
Ecart de conversion Passif	-	-

<b>TOTAL GENERAL PASSIF</b>	<b>2 629 574,16</b>	<b>2 366 192,15</b>
-----------------------------	---------------------	---------------------

b. Les postes au passif

i. Les fonds propres

Le Hcéres enregistre un résultat excédentaire de 694 256 € (déficiaire de 1 716 318 € en 2023). Il dispose par ailleurs de réserves liées à l'affectation du résultat 2023. Le montant de ces réserves, avant affectation du résultat de l'exercice 2024, s'établit à 50 786 €.

ii. Les dettes

Le montant des dettes du Hcéres à la clôture de l'exercice 2024 s'élève à 1 337 490 € (1 967 984 € en 2023). Ces dettes sont de plusieurs natures :

Objet	2024	2023
Fournisseurs (charges à payer)	967 949 €	1 542 706 €
Fiscales et sociales	162 696 €	120 669 €
Avances reçues	203 018 €	302 987 €
Autres dettes non financières	3 828 €	1 622 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 337 491 €</b>	<b>1 967 984 €</b>

#### 4. L'analyse fonctionnelle

a. Le fonds de roulement net global (F.R.N.G)

Le fonds de roulement correspond à l'excédent de ressources stables (capitaux permanents) sur les actifs immobilisés. Les règles prudentielles sont les suivantes : le fonds de roulement doit être supérieur au besoin en fonds de roulement. Au 31.12.2024, il s'établit à 961 031 € (285 297 € en 2023).

Le FRNG du Hcéres représente 15 jours de dépenses de fonctionnement décaissables (4 en 2023, niveau très critique). Ce ratio place le Hcéres dans une situation moins critique qu'en 2023. Le seuil prudentiel de 15 jours est atteint (ratio d'analyse financière ministériel pour apprécier la soutenabilité). Ce niveau de FRNG permet de reconstituer des marges de manœuvre pour le Hcéres.

	2022	2023	2024
Montant des dépenses de fonctionnement décaissables	18 910 254	25 107 726	23 946 683
Nombre de jours	365	365	365
Montant moyen par jour	51 809	68 788	65 607
FRNG en jours de fonctionnement	50	4	15

b. Le besoin en fonds de roulement

Le besoin en fonds de roulement (BFR) mesure le décalage entre l'ensemble des créances et les dettes à court terme. Une créance constatée, non encaissée génère un besoin de financement. À l'inverse, une dette non encore payée vient diminuer ce besoin de financement.

Le besoin en fonds de roulement peut être positif ou négatif. Positif, il pèse sur le fonds de roulement qui doit prioritairement en assurer le financement. Négatif, il traduit le fait que le cycle d'activité est en capacité de financer le décalage entre encaissements et décaissements et limite la contribution du fonds de roulement à l'équilibre de la trésorerie.

Le BFR de l'exercice 2024 s'établit à -1 093 589 € (-1 608 575 € pour 2023). Le BFR négatif s'explique en grande partie par la comptabilisation des dettes de toutes natures qui font l'objet d'un recensement précis par le Hcéres.

c. La trésorerie

Le Hcéres dispose d'un compte de dépôt de fonds tenu par la DRFIP Ile de France Paris. Ce compte à vue n'est pas rémunéré. Au 31 décembre 2024, le solde de la trésorerie s'établit à 2 054 620 € (1 893 872 € en 2023). Le niveau de trésorerie du Hcéres connaît donc une légère amélioration par rapport à 2023.

La trésorerie du Hcéres représente 31 jours de dépenses décaissables (28 en 2023). Cette trésorerie reste encore majoritairement gagée par le besoin en fonds de roulement négatif (dettes à payer en 2025).

	2022	2023	2024
Montant des dépenses de fonctionnement décaissables	18 910 254	25 107 726	23 946 683
Nombre de jours	365	365	365
Montant moyen par jour	51 809	68 788	65 607
Trésorerie en jours de fonctionnement	61	28	31

# BILAN 2024

## ACTIF

ACTIF IMMOBILISE	2024			2023
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
<b>Immobilisations incorporelles</b>	101 353,62	34 061,55	67 292,07	28 032,33
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-
Installations techniques, matériels, et outillage	-	-	-	-
Collections	-	-	-	-
Biens historiques et culturels	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	130 409,66	88 648,58	41 761,08	84 878,13
Immobilisations mises en concession	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes sur commandes	-	-	-	-
Immobilisations grevées de droits	-	-	-	-
Immobilisations corporelles (biens vivants)	-	-	-	-
<b>Immobilisations financières</b>	222 000,00	-	222 000,00	-
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>453 763,28</b>	<b>122 710,13</b>	<b>331 053,15</b>	<b>112 910,46</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks</b>	-	-	-	-
<b>Créances</b>				
Créances sur des entités publiques (Etat, autres entités publiques) des organismes internationaux et la Commission européenne	165 355,36	-	165 355,36	141 556,16
Créances clients et comptes rattachés	74 690,91	-	74 690,91	275 828,22
Créances sur les redevables (produits de la fiscalité affectée)	-	-	-	-
Avances et acomptes versés sur commandes	3 280,00	-	3 280,00	4 674,88
Créances correspondant à des opérations pour comptes de tiers	-	-	-	-
Créances sur les autres débiteurs	406,03	-	406,03	- 62 648,91
<b>Charges constatées d'avance (dont primes de remboursement des emprunts)</b>	168,48	-	168,48	-
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT (Hors Trésorerie)</b>	<b>243 900,78</b>	<b>-</b>	<b>243 900,78</b>	<b>359 410,35</b>
<b>TRESORERIE</b>				
<b>Valeurs mobilières de placement</b>	-	-	-	-
<b>Disponibilités</b>	2 054 620,23	-	2 054 620,23	1 893 871,34
<b>Autres</b>	-	-	-	-
<b>TOTAL TRESORERIE</b>	<b>2 054 620,23</b>	<b>-</b>	<b>2 054 620,23</b>	<b>1 893 871,34</b>
<b>Comptes de régularisation</b>	-	-	-	-
<b>Ecarts de conversion Actif</b>	-	-	-	-
<b>TOTAL GENERAL ACTIF</b>	<b>2 752 284,29</b>	<b>122 710,13</b>	<b>2 629 574,16</b>	<b>2 366 192,15</b>

## BILAN 2024

### PASSIF

FONDS PROPRES	2024	2023
<b>Financements reçus</b>		
Financement de l'actif par l'Etat	-	-
Financement de l'actif par des tiers	-	-
Fonds propres des fondations	-	-
Ecart de réévaluation	-	-
<b>Réserves</b>	50 785,92	1 767 103,45
<b>Report à nouveau</b>	53 335,00	- 450,00
<b>Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)</b>	694 256,46	- 1 716 317,53
<b>Provisions réglementées</b>	-	-
<b>TOTAL FONDS PROPRES</b>	<b>798 377,38</b>	<b>50 335,92</b>

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	2024	2023
Provisions pour risques	-	-
Provisions pour charges	493 706,46	347 872,12
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>493 706,46</b>	<b>347 872,12</b>

DETTES FINANCIERES	2024	2023
Emprunts obligataires	-	-
Emprunts souscrits auprès des établissements financiers	-	-
Dettes financières et autres emprunts	-	-
<b>TOTAL DES DETTES FINANCIERES</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

DETTES NON FINANCIERES	2024	2023
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	967 948,31	1 542 706,61
Dettes fiscales et sociales	162 695,58	120 668,57
Avances et acomptes reçus	203 018,21	302 987,04
Dettes correspondant à des opérations pour comptes de tiers	-	-
Autres dettes non financières	3 828,22	1 621,89
Produits constatés d'avance	-	-
<b>TOTAL DETTES NON FINANCIERES</b>	<b>1 337 490,32</b>	<b>1 967 984,11</b>

TRESORERIE	2024	2023
Autres éléments de trésorerie passive	-	-
<b>TOTAL TRESORERIE</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

Comptes de régularisation	-	-
Ecart de conversion Passif	-	-

<b>TOTAL GENERAL PASSIF</b>	<b>2 629 574,16</b>	<b>2 366 192,15</b>
-----------------------------	---------------------	---------------------

# COMPTE DE RESULTAT 2024

## CHARGES

CHARGES DE FONCTIONNEMENT	2024	2023
Achats	-	-
Consommation de marchandises et approvisionnements, réalisation de travaux et consommation directe de service par l'organisme au titre de son activité ainsi que les charges liées à la variation des stocks	8 088 951,22	9 905 172,55
Charges de personnel		
<i>Salaires, traitements et rémunérations diverses</i>	10 655 166,42	10 653 826,58
<i>Charges Sociales</i>	3 096 811,17	2 984 904,01
<i>Intéressement et participation</i>	-	-
<i>Autres charges de personnel</i>	113 901,06	92 943,10
Autres charges de fonctionnement (dont pertes pour créances irrécouvrables)	1 294 931,76	1 466 761,97
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions et valeurs nettes comptables des actifs cédés	215 489,65	143 335,67
<b>TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>23 465 251,28</b>	<b>25 246 943,88</b>

CHARGES D'INTERVENTION	2024	2023
Dispositif d'intervention pour compte propre		
<i>Transfert aux ménages</i>	-	-
<i>Transferts aux entreprises</i>	-	-
<i>Transferts aux collectivités territoriales</i>	-	-
<i>Transferts aux autres entités</i>	-	-
Charges résultant de la mise en jeu de la garantie de l'organisme	-	-
Dotations aux provisions et dépréciations	-	-
<b>TOTAL CHARGES D'INTERVENTION</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Engagements à réaliser sur fonds dédiés ( Fondations )	-	-
<b>TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT ET D'INTERVENTION</b>	<b>23 465 251,28</b>	<b>25 246 943,88</b>

CHARGES FINANCIERES	2024	2023
Charges d'intérêt	-	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
Pertes de change	2 185,74	1 713,29
Autres charges financières	480,00	2 404,33
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions financières	-	-
<b>TOTAL CHARGES FINANCIERES</b>	<b>2 665,74</b>	<b>4 117,62</b>

<b>Impôt sur les sociétés</b>	-	-
-------------------------------	---	---

<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>23 467 917,02</b>	<b>25 251 061,50</b>
----------------------	----------------------	----------------------

<b>RESULTAT DE L'ACTIVITE ( BENEFICE )</b>	<b>694 256,46</b>	<b>-</b>
--	-------------------	----------

<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>24 162 173,48</b>	<b>25 251 061,50</b>
----------------------	----------------------	----------------------

# COMPTE DE RESULTAT 2024

## PRODUITS

PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	2024	2023
<b>Produits sans contrepartie directe (ou subventions et produits assimilés)</b>		
Subventions pour charges de service public	-	-
Subventions de fonctionnement en provenance de l'Etat et des autres entités publiques	22 057 759,29	21 460 039,51
Subventions spécifiquement affectées au financement de certaines charges d'intervention en provenance de l'Etat et des autres entités publiques	-	-
Dons et legs	-	-
Produits de la fiscalité affectée	-	-
<b>Produits avec contrepartie directe (ou produits directs d'activité)</b>		
Ventes de biens ou prestations de services	2 024 269,03	1 289 016,12
Produits de cessions d'éléments d'actif	-	-
Autres produits de gestion	71 833,16	36 855,01
Production stockée et immobilisée	-	-
Produits perçus en vertu d'un contrat concourant à la réalisation d'un service public	-	-
<b>Autres produits</b>		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions (produits de fonctionnement)	8 297,29	715 844,79
Reprises du financement rattaché à un actif	-	-
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (Fondations)	-	-
<b>TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>24 162 158,77</b>	<b>23 501 755,43</b>

PRODUITS FINANCIERS	2024	2023
Produits des participations et des prêts	-	-
Produits nets sur cessions des immobilisations financières	-	-
Intérêts sur créances non immobilisées	-	-
Produits des valeurs mobilières de placement et de la trésorerie	-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
Gains de change	14,71	43,54
Autres produits financiers	-	32 945,00
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions financières	-	-
<b>TOTAL PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>14,71</b>	<b>32 988,54</b>

<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>24 162 173,48</b>	<b>23 534 743,97</b>
<b>RESULTAT DE L'ACTIVITE (PERTE)</b>	-	<b>1 716 317,53</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>24 162 173,48</b>	<b>25 251 061,50</b>

**TABLEAU 1**  
**Autorisations d'emplois**

**POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT**

Tableau des autorisations d'emplois

	Sous plafond LFI (a)	Hors plafond LFI (b)	Plafond organisme (= a + b)
Autorisation d'emplois rémunérés par l'organisme en ETPT	128	0,67	128,67

Rappel du plafond d'emplois notifié par le responsable de programme en ETPT ( c ) : 128

**POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT**

Pour information : [tableau détaillé des emplois rémunérés par l'organisme \(décomptant dans le plafond des autorisations d'emplois de l'organisme\) et des autres dépenses de personnel](#)

	EMPLOIS SOUS PLAFOND LFI		EMPLOIS HORS PLAFOND LFI		PLAFOND ORGANISME	
	ETPT	Dépenses de personnel *	ETPT	Dépenses de personnel *	ETPT	Dépenses de personnel *
<b>TOTAL DES EMPLOIS REMUNERES PAR L'ORGANISME ET DES AUTRES DEPENSES DE PERSONNEL ( 1 + 2 + 3 + 4 )</b>	<b>120,26</b>	<b>8 682 197,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>120,26</b>	<b>14 822 095,00</b>
<b>1 - TITULAIRES</b>	<b>22,04</b>	<b>2 039 076,00</b>			<b>22,04</b>	<b>2 039 076,00</b>
* Titulaires État	22,04	2 039 076,00			22,04	2 039 076,00
* Titulaires organisme (corps propre)	0,00	0,00			0,00	0,00
<b>2 - CONTRACTUELS</b>	<b>98,22</b>	<b>6 643 121,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>98,22</b>	<b>6 643 121,00</b>
* Contractuels de droit public	<b>98,22</b>	<b>6 643 121,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>98,22</b>	<b>6 643 121,00</b>
δCDI	23,03	1 895 814,00			23,03	1 895 814,00
δCDD	58,69	3 504 736,00	0,00	0,00	58,69	3 504 736,00
. Titulaires détachés sur contrat auprès de l'organisme (emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme)	16,50	1 242 571,00	0,00	0,00	16,50	1 242 571,00
* Contractuels de droit privé	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
δCDI	0,00	0,00			0,00	0,00
δCDD	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>3 - CONTRATS AIDES</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>4 - AUTRES DEPENSES DE PERSONNEL (autres agents rémunérés à l'acte, à la tâche, prestations sociales, allocations diverses, impôts et taxes associés)</b>						<b>6 139 898,00</b>

Pour information : [tableau détaillé des emplois rémunérés par l'organisme et décomptant le plafond des autorisations d'emplois de l'organisme mais en fonction dans une autre entité](#)

(Mises à disposition sortantes - ETPT et dépenses de personnel inclus dans le précédent tableau)

	EMPLOIS EN FONCTION DANS UNE AUTRE ENTITE, REMUNERES PAR L'ORGANISME ET DECOMPTEES DANS SON PLAFOND D'AUTORISATION D'EMPLOIS	
	ETPT **	Dépenses de personnel **
EMPLOIS REMUNERES PAR L'ORGANISME ( 5 + 6 )	1,00	119 167
5 - EMPLOIS REMBOURSES A L'ORGANISME	1,00	118 563
6 - EMPLOIS NON REMBOURSES A L'ORGANISME	0	0

Pour information : [tableau détaillé des emplois rémunérés par d'autres personnes morales et ne décomptant pas dans le plafond des autorisations d'emplois de l'organisme](#)

(Mise à disposition entrantes)

	EMPLOIS EN FONCTION DANS L'ORGANISME NON REMUNERES PAR LUI ET NON DECOMPTEES DANS SON PLAFOND D'AUTORISATION D'EMPLOIS	
	ETPT ***	Dépenses de fonctionnement ***
EMPLOIS REMUNERES PAR D'AUTRES PERSONNES MORALES ( 7 + 8 )	1,75	235 185
7 - EMPLOIS REMBOURSES PAR L'ORGANISME	1,75	235 185
8 - EMPLOIS NON REMBOURSES PAR L'ORGANISME	0	0



**TABLEAU 3**  
**Dépenses par destination - Recettes par origine**

**POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT**

**Tableau des dépenses par destination**

Compte financier 2024	DEPENSES									
	Personnel		Fonctionnement		Intervention (le cas échéant)		Investissement		Total	
	AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE (A)	CP (B)
Traitement et indemnités	13 635 709,00	13 635 709,00							13 635 709,00	13 635 709,00
Action sociale	110 928,00	109 848,00							110 928,00	109 848,00
Médecine de prévention	31 551,00	33 165,00							31 551,00	33 165,00
Taxe sur les salaires	878 097,00	878 097,00							878 097,00	878 097,00
Autres dépenses de personnel	165 276,00	165 276,00							165 276,00	165 276,00
Dépenses de fonctionnement RH			24 772,00	28 472,00					24 772,00	28 472,00
Contributions versées aux établissements			2 124 411,00	2 523 032,00					2 124 411,00	2 523 032,00
Missions - déplacements			1 491 500,00	1 480 927,00					1 491 500,00	1 480 927,00
Communication			64 486,00	79 666,00					64 486,00	79 666,00
Documentation			37 379,00	37 379,00					37 379,00	37 379,00
Immobilier			3 816 046,00	3 392 649,00			222 000,00	222 000,00	4 038 046,00	3 614 649,00
Numérique			1 501 814,00	1 339 549,00			57 501,00	57 501,00	1 559 315,00	1 397 050,00
Etudes			15 454,00	24 454,00					15 454,00	24 454,00
Frais de justice			1 440,00	1 440,00					1 440,00	1 440,00
Services et fournitures divers			178 624,00	156 334,00					178 624,00	156 334,00
<b>TOTAL</b>	<b>14 821 561</b>	<b>14 822 095</b>	<b>9 255 926</b>	<b>9 063 902</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>279 501</b>	<b>279 501</b>	<b>24 356 988</b>	<b>24 165 498</b>

**SOLDE BUDGETAIRE (excédent) D1 = C - B**

**155 583**

**Tableau des recettes par origine**

Compte financier 2024 (Collège du XX/03/2025)	RECETTES								
	Recettes globalisées					Recettes fléchées			Total (C)
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financement de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées	
Etat		21 947 237		118 563					22 065 800
Union européenne									-
Partenaires évalués					2 255 281				2 255 281
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>21 947 237</b>	<b>-</b>	<b>118 563</b>	<b>2 255 281</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>24 321 081</b>

**SOLDE BUDGETAIRE (déficit) D2 = B - C**

**-**

**TABLEAU 4**  
**Equilibre financier**

**POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT**

BESOINS		FINANCEMENTS	
Solde budgétaire (déficit) (D2)*		155 583	Solde budgétaire (excédent) (D1)*
<i>dont Budget Principal</i>			<i>dont Budget Principal</i>
<i>dont Budget Annexe</i>			<i>dont Budget Annexe</i>
Remboursements d'emprunts (capital) ; Nouveaux prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b1)			Nouveaux emprunts (capital) ; Remboursements de prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b2)
Opérations au nom et pour le compte de tiers (c1)**	189 360	204 126	Opérations au nom et pour le compte de tiers (c2)**
Autres décaissements non budgétaires (e1)	506 037	496 437	Autres encaissements non budgétaires (e2)
<b>Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)=D2+(b1)+(c1)+(e1)</b>	695 397	856 146	<b>Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)=D1+(b2)+(c2)+(e2)</b>
<b>ABONDEMENT de la trésorerie (I)= (2) - (1)</b>	160 749	-	<b>PRELEVEMENT de la trésorerie (II)=(1) - (2)</b>
<i>dont Abondement de la trésorerie fléchée (a)***</i>			<i>dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée (a)***</i>
<i>dont Abondement de la trésorerie non fléchée (d)</i>			<i>dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée (d)</i>
<b>TOTAL DES BESOINS (1) + (I)</b>	<b>856 146</b>	<b>856 146</b>	<b>TOTAL DES FINANCEMENTS (2) + (II)</b>

**TABLEAU 5**  
**Opérations pour compte de tiers**

**POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT**

Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	Débit	Crédit
TVA	189 360,48	204 126,06
Opération en compte d'attente	506 036,50	496 437,35
<b>TOTAL</b>	<b>695 396,98</b>	<b>700 563,41</b>

**TABLEAU 6**  
**Situation patrimoniale**

**POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT**

**Compte de résultat prévisionnel**

CHARGES	Compte financier 2024	Budget rectificatif 2024	Compte financier 2023	PRODUITS	Compte financier 2024	Budget rectificatif 2024	Compte financier 2023
Personnel	13 865 879	14 875 000	13 731 674	Subventions de l'Etat	21 860 000	21 860 000	21 458 580
<i>dont charges de pensions civiles*</i>	916 859	1 035 650	920 824	Fiscalité affectée			
Fonctionnement autre que les charges de personnel	9 602 038	9 095 000	11 519 388	Autres subventions	197 759		1 460
Intervention (le cas échéant)				Autres produits	2 104 414	2 442 000	2 074 704
<b>TOTAL DES CHARGES (1)</b>	<b>23 467 917</b>	<b>23 970 000</b>	<b>25 251 062</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS (2)</b>	<b>24 162 173</b>	<b>24 302 000</b>	<b>23 534 744</b>
<b>Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)</b>	<b>694 256</b>	<b>332 000</b>	<b>0</b>	<b>Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 716 318</b>
<b>TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)</b>	<b>24 162 173</b>	<b>24 302 000</b>	<b>25 251 062</b>	<b>TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)</b>	<b>24 162 173</b>	<b>24 302 000</b>	<b>25 251 062</b>

\* il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions

**Calcul de la capacité d'autofinancement**

	Compte financier 2024	Budget rectificatif 2024	Compte financier 2023
<b>Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))</b>	694 256	332 000	-1 716 318
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	215 490	50 415	143 336
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	8 297		715 845
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés			
- produits de cession d'éléments d'actifs			
- quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs			
<b>= capacité d'autofinancement (CAF) ou insuffisance d'autofinancement (IAF)</b>	<b>901 449</b>	<b>382 415</b>	<b>-2 288 827</b>

**Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés**

EMPLOIS	Compte financier 2024	Budget rectificatif 2024	Compte financier 2023	RESSOURCES	Compte financier 2024	Budget rectificatif 2024	Compte financier 2023
Insuffisance d'autofinancement	0	0	2 288 827	Capacité d'autofinancement	901 449	382 415	0
Investissements	279 501	282 000	38 581	Financement de l'actif par l'État	0	0	0
				Financement de l'actif par des tiers autres que l'État	0	0	0
				Autres ressources	53 785	0	0
Remboursement des dettes financières	0	0	0	Augmentation des dettes financières	0	0	0
<b>TOTAL DES EMPLOIS (5)</b>	<b>279 501</b>	<b>282 000</b>	<b>2 327 408</b>	<b>TOTAL DES RESSOURCES (6)</b>	<b>955 234</b>	<b>382 415</b>	<b>0</b>
<b>Augmentation du fonds de roulement (7) = (6)-(5)</b>	<b>675 733</b>	<b>100 415</b>	<b>0</b>	<b>Diminution du fonds de roulement (8) = (5)-(6)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 327 408</b>

**POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT**

**Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie**

	Compte financier 2024	Budget rectificatif 2024	Compte financier 2023
Variation du FONDS DE ROULEMENT : AUGMENTATION (7) ou DIMINUTION (8)	675 733	100 415	-2 327 408
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT (FONDS DE ROULEMENT - TRESORERIE)	514 984	46 509	-1 035 319
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II)	160 749	53 906	-1 292 089
Niveau final du FONDS DE ROULEMENT	961 031	385 713	285 298
Niveau final du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-1 093 589	-1 562 064	-1 608 573
Niveau final de la TRESORERIE	2 054 620	1 947 777	1 893 871

**TABLEAU 7**  
**Plan de trésorerie**

**POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT**

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL Variation de trésorerie annuelle
<b>(1) SOLDE INITIAL (début de mois)</b>	1 893 871,34	11 775 392,38	9 466 012,13	8 518 698,09	4 330 733,04	7 431 634,49	6 019 943,50	3 941 289,74	8 076 687,48	6 815 079,16	5 090 676,06	3 137 443,54	
<b>ENCAISSEMENTS</b>													
<b>Recettes budgétaires globalisées</b>	10 365 441,50	1 420 596,50	126 364,60	137 478,80	5 339 863,63	210 953,29	233 112,86	5 246 337,79	20 533,59	844 799,87	130 448,05	245 150,10	24 321 080,58
Subvention pour charges de service public													-
Autres financements de l'État	10 350 000,00	1 167 783,20	8 054,62	4 242,45	5 179 816,22	571,21	2 220,50	5 175 571,20	2 460,67	1 088,76	220,29	55 208,04	21 947 237,16
Fiscalité affectée													-
Autres financements publics				39 504,93			39 528,90		0,00	39 528,90			118 562,73
Recettes propres	15 441,50	252 813,30	118 309,98	93 731,42	160 047,41	210 382,08	191 363,46	70 766,59	18 072,92	804 182,21	130 227,76	189 942,06	2 255 280,69
<b>Recettes budgétaires fléchées</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-
Financements de l'État fléchés													-
Autres financements publics fléchés													-
Recettes propres fléchées													-
<b>Opérations non budgétaires</b>	3 209,81	370 115,84	8 828,33	28 259,74	20 339,35	33 083,16	43 386,50	23 566,65	9 205,09	145 515,24	7 847,35	7 206,35	700 563,41
Emprunts : encaissements en capital													-
Prêts : encaissement en capital													-
Dépôts et cautionnements													-
Opérations gérées en comptes de tiers :	3 209,81	370 115,84	8 828,33	28 259,74	20 339,35	33 083,16	43 386,50	23 566,65	9 205,09	145 515,24	7 847,35	7 206,35	700 563,41
- TVA encaissée				4 620,83	8 676,58	8 715,70	38 869,70	11 068,02	3 614,58	115 277,84	6 140,66	7 142,15	204 126,06
- Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : encaissements													-
- Autres encaissements d'opérations non budgétaires	3 209,81	370 115,84	8 828,33	23 638,91	11 662,77	24 367,46	4 516,80	12 498,63	5 590,51	30 237,40	1 706,69	64,20	496 437,35
<b>A. TOTAL</b>	10 368 651,31	1 790 712,34	135 192,93	165 738,54	5 360 202,98	244 036,45	276 499,36	5 269 904,44	29 738,68	990 315,11	138 295,40	252 356,45	25 021 643,99
<b>DECAISSEMENTS</b>													
<b>Dépenses liées à des recettes globalisées</b>	467 300,39	2 637 916,43	2 174 032,08	3 083 071,43	1 870 297,13	2 187 708,90	3 129 304,57	1 133 056,70	500 844,95	3 594 975,87	584 142,27	2 801 109,40	24 163 760,12
Personnel	3 227,76	1 252 534,76	1 232 335,52	1 381 592,16	1 336 133,41	1 768 238,80	2 222 962,81	1 062 562,34	72 103,05	1 949 297,41	80 279,31	2 460 827,81	14 822 095,14
Fonctionnement	464 072,63	1 385 381,67	941 696,56	1 701 479,27	534 163,72	419 470,10	906 341,76	70 494,36	428 741,90	1 366 177,75	503 862,96	340 281,59	9 062 164,27
Intervention													-
Investissement									279 500,71				279 500,71
<b>Dépenses liées à des recettes fléchées</b>	1 738,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 738,00
Personnel													-
Fonctionnement	1 738,00												1 738,00
Intervention													-
Investissement													-
<b>Opérations non budgétaires</b>	18 091,88	1 462 176,16	-1 091 525,11	1 270 632,16	389 004,40	-531 981,46	-774 151,45	1 450,00	790 502,05	-880 257,66	1 507 385,65	-1 465 929,64	695 396,98
Emprunts : remboursements en capital													-
Prêts : décaissements en capital													-
Dépôts et cautionnements													-
Opérations gérées en comptes de tiers :	18 091,88	1 462 176,16	-1 091 525,11	1 270 632,16	389 004,40	-531 981,46	-774 151,45	1 450,00	790 502,05	-880 257,66	1 507 385,65	-1 465 929,64	695 396,98
- TVA décaissée		11 982,48	619,83	37 403,70	2 190,44	1 884,14	28 934,81	842,00	1 740,62	31 370,08	3 953,21	68 439,17	189 360,48
- Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : décaissements													-
- Autres décaissements d'opérations non budgétaires	18 091,88	1 450 193,68	-1 092 144,94	1 233 228,46	386 813,96	-533 865,60	-803 086,26	608,00	788 761,43	-911 627,74	1 503 432,44	-1 534 368,81	506 036,50
<b>B. TOTAL</b>	487 130,27	4 100 092,59	1 082 506,97	4 353 703,59	2 259 301,53	1 655 727,44	2 355 153,12	1 134 506,70	1 291 347,00	2 714 718,21	2 091 527,92	1 335 179,76	24 860 895,10
<b>(2) SOLDE DU MOIS = A - B</b>	9 881 521,04	-2 309 380,25	-947 314,04	-4 187 965,05	3 100 901,45	-1 411 690,99	-2 078 653,76	4 135 397,74	-1 261 608,32	-1 724 403,10	-1 953 232,52	-1 082 823,31	160 748,89
<b>SOLDE CUMULE (1) + (2)</b>	11 775 392,38	9 466 012,13	8 518 698,09	4 330 733,04	7 431 634,49	6 019 943,50	3 941 289,74	8 076 687,48	6 815 079,16	5 090 676,06	3 137 443,54	2 054 620,23	